

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 9 mars 2021 à 13 h 30, en visioconférence Teams.**

Sont présents :

Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Émilie Brûlé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, coordonnateur du Département de psychologie et secrétaire de la CÉ
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Olivier Pelletier, coordonnateur du Département des langues
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance
Jean-Simon Poulin, étudiant dans le programme Techniques de maintenance d'aéronef, ÉNA
Dominic Proulx, vice-président aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique
Alexis Vaillancourt, étudiant dans le programme de Sciences humaines

Sont absents :

Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes

Est invitée :

Catherine Brodeur, directrice adjointe des études
Maryse Demers, coordonnatrice du programme Techniques d'hygiène dentaire
Louis-Marie Dussault, directeur adjoint des études
Sylvain Lambert, directeur général
Karine Mercier, directrice adjointe des études

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

1. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2021
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2021
 - 2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2021
3. Rapport d'évaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)
4. État de la situation sur le retour graduel en présentiel
5. Présentation
 - 5.1. Présentation du bilan des cours complémentaires et de la matrice cours-programme
6. Information
 - 6.1. Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaires (CREPS)
 - 6.2. Bourses de la persévérance du ministère de l'Enseignement supérieur
 - 6.3. Calendrier scolaire 2020-2021 modifié
7. Levée de l'assemblée

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Émilie Brûlé, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée annonce que le libellé du point 4 est modifié pour « État de la situation sur le retour graduel en présentiel et projection pour l'automne 2021. »

2. Procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2021

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2021

Les deux corrections suivantes sont demandées :

- Point 3, page 3, première ligne : Erreur de syntaxe avec la locution « ainsi que ».
- Point 4, page 4 : Ajout d'une information sur la relation de l'ÉNA avec l'industrie de l'aéronautique et l'accueil des finissants du DEC. Cette modification sera validée auprès de Mme Renée Asselin.

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Maude Pépin-Charlebois, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 9 février 2021 tel que déposé, et incluant les deux modifications proposées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 9 février 2021

Mme Josée Mercier précise que les lettres présentant la motion de félicitations de la part de la Commission des études ont été envoyées aux récipiendaires de la mention d'honneur de l'AQPC 2021.

Il est confirmé que cette façon de faire sera renouvelée chaque année.

3. Rapport d'évaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)

Mme Maryse Demers, coordonnatrice du programme Techniques d'hygiène dentaire, se joint à l'assemblée. Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe responsable du programme, introduit la présentation du rapport d'évaluation qui se déroule un an plus tard que prévu dans les échéanciers. La situation de crise sanitaire a mené à ce délai en raison des nombreuses adaptations qui ont dû avoir lieu dans la clinique d'hygiène depuis la dernière année, afin de respecter les consignes de la Direction de la santé publique.

Le processus d'évaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire a débuté à l'automne 2018. Les réflexions du comité d'évaluation ont mené à l'identification des quatre enjeux suivants :

1. Adaptation des ressources humaines et matérielles aux besoins pédagogiques du programme;
2. Arrimage des compétences et des contenus entre les cours en favorisant l'approche-programme;
3. Évaluation des apprentissages selon l'approche par compétences;
4. Réorganisation des stages cliniques selon le niveau attendu de développement des compétences.

Il est précisé que la collecte de données s'est faite auprès de tous les partis qui sont en lien avec le programme. Puisque le programme Techniques d'hygiène dentaire comporte une double admission (automne et hiver), le comité d'évaluation a tenu à questionner toutes les cohortes.

Mme Maryse Demers remercie d'entrée de jeu Mme Raymonde Gosselin, conseillère pédagogique retraitée, Mme Geneviève Brunet conseillère pédagogique qui a pris le relais et Mme Nathalie Pellerin, directrice adjointe. Les enjeux sont revus un par un tout en présentant les recommandations reliées. En ce qui a trait aux ressources matérielles, il est confirmé que la future ouverture du Pavillon de la santé est prise en considération dans les aménagements actuels.

Pour ce qui est du plan-cadre de l'épreuve synthèse de programme (ESP), il a été décidé de faire participer toutes les disciplines du programme, incluant la formation générale. Les discussions ont déjà été entamées en comité de programme. À ce sujet, Mme Émilie Brûlé confirme que par expérience, l'élaboration des plans-cadres permet de bien comprendre et mettre en forme l'approche programme.

Le tableau de synthèse est présenté et démontre que tous les critères de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) contiennent des éléments à perfectionner, sauf le critère 6.

Mme Demers rappelle que le 24 septembre dernier, un projet de loi a été adopté pour la modernisation des professions. Le retard dans le plan de travail relié à l'évaluation permettra au département d'arrimer le programme avec cette Loi 15. Par ailleurs, une refonte du programme au niveau ministériel est à prévoir. À ce sujet, Mme Josée Mercier annonce que tous les programmes dentaires du Cégep seront sûrement en révision ministérielle à la suite de l'adoption de cette loi.

Concernant l'ajout de techniciens en travaux pratiques, il est confirmé que les besoins seront précisés dans la demande des effectifs pour l'année 2021-2022 ou 2022-2023.

L'assemblée n'a pas d'éléments à déposer au Comité d'étude des programmes (CEP) et est prête à se prononcer.

Mme Émilie Brûlé, appuyée par M. Serge Fournier, propose à l'assemblée de recommander au conseil d'administration l'adoption du rapport d'évaluation du programme Techniques d'hygiène dentaire, tel que proposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Demers remercie la direction pour l'aide apportée pour effectuer les changements nécessaires à la clinique afin de rester ouverte tout en respectant les mesures sanitaires.

La présidente de l'assemblée souligne l'énorme travail d'adaptation du département et des étudiantes pour poursuivre les activités de la clinique.

4. État de la situation sur le retour graduel en présentiel et projection pour l'automne 2021

M. Sylvain Lambert, directeur général, et les directions adjointes des études, M. Louis-Marie Dussault et Mmes Catherine Brodeur et Karine Mercier, se joignent à l'assemblée.

D'entrée de jeu, la présidente de l'assemblée annonce que les journées d'examens communs du 1^{er} au 4 mars se sont bien déroulées. Les étudiants et étudiantes étaient contents d'être sur place, à Longueuil comme à l'ÉNA. Ce qui a permis de mettre la table pour le retour graduel en présentiel qui a débuté hier.

Elle remercie les départements qui ont envoyé les documents pour donner un aperçu du retour en présentiel. Certains départements qui étaient déjà en présentiel voulaient encore plus de présence. Par contre, certains départements n'ont pas voulu participer au retour en présentiel. Il est confirmé que les départements et les programmes qui n'offrent aucun cours en présentiel seront approchés par leur directions adjointe des études et devront modifier la situation. Il est rappelé que tout est mis en place sur les campus pour assurer la sécurité de tout le monde, ainsi que pour outiller le personnel enseignant pour l'enseignement en mode bimodal.

Il est spécifié que les consignes du ministère pour le retour en présentiel, déposées à la dernière Commission des études, stipulent que seules les personnes étudiantes qui ne « peuvent pas » se présenter doivent être accommodées, et non celles qui ne « veulent pas ». Cette précision a également été faite lors du conseil d'administration du 24 février dernier, et un message en ce sens a été adressé à la communauté étudiante. De plus, il est rappelé que les directions adjointes peuvent aider dans les cas où il y a des refus de la part des étudiants et étudiantes de revenir en classe.

À ce sujet, Mme Luce Bourdon, directrice adjointe des études et répondante du Cégep pour la Direction de la santé publique, explique la procédure d'exemption pour la présence sur les campus. Les employés doivent se référer à la Direction des ressources humaines, et les personnes étudiantes à l'aide pédagogique individuelle. Un billet médical doit être fourni. Il est rappelé que toutes les personnes qui doivent passer un test de dépistage de la COVID-19 doivent compléter le formulaire de déclaration sur la page coronavirus du site Web. Tous les cas étudiants sont envoyés au Service de l'organisation scolaire qui fait le suivi nécessaire avec le personnel enseignant. Les statistiques des cas recensés sont également sur le site internet.

M. Sylvain Lambert prend la parole pour présenter les points importants énoncés lors d'une rencontre avec la Direction de la santé publique de la Montérégie et les directions des collèges de la Montérégie. Les statistiques de la santé publique sont alarmantes : au mois de janvier 2021, 60% des jeunes de 18 à 25 ans étaient en situation de santé mentale mauvaise. Parmi les facteurs qui nuisent à la santé mentale, il y a la réduction des activités physiques et sociales ainsi que le temps passé devant l'écran. De plus, 65% des jeunes de 12 à 25 ans ont de la difficulté à demander de l'aide, car ils sont mal à l'aise avec le soutien psychologique en mode virtuel. Il est clair que devant ces résultats, il faut faire des efforts pour ramener les jeunes dans les classes et les sortir de l'isolement. Le directeur général réitère le souhait institutionnel quant au retour en présentiel au Cégep qui vise à faire revenir sur les campus tous les étudiants et étudiantes.

L'aspect de la sécurité du Cégep est souligné à nouveau : il n'y a que deux membres du personnel et un étudiant actuellement infectés par le virus. Aucun isolement préventif n'a dû être fait dans nos murs depuis janvier. Ce message sur la sécurité du milieu de vie au Cégep doit être relayé aux membres du personnel et aux personnes étudiantes qui sont réticents à revenir en raison de cet enjeu.

La présidente de l'assemblée ajoute que le ministère de l'Enseignement supérieur exige chaque semaine que tous les collèges remettent le pourcentage de cours donnés en présentiel. Cette semaine, 18 cours seront offerts sous mode bimodal, et la semaine prochaine, 26 cours. Le personnel de la Direction des systèmes et des technologies de l'information (DiSTI) est prêt à soutenir le personnel enseignant avec cette nouvelle façon d'enseigner.

La parole est donnée à l'assemblée.

M. Sébastien Bage explique avoir été ému par le discours éloquent du directeur général. Ce message frappant de la situation des jeunes doit circuler.

M. Lambert confirme que ce message sera enregistré pour diffusion dans la communauté.

Mme Émilie Brûlée, enseignante qui offre des prestations de cours en présence depuis le début de la session, rappelle à nouveau que les normes de sécurité du Cégep sont bien mises en place et que les étudiants et étudiantes les respectent. Elle confirme que ces derniers sont très heureux de pouvoir se côtoyer en présence, malgré la distanciation physique de deux mètres.

Il est maintenant question des statistiques du Cégep, par le projet Zenétudes : à la session d'automne 2020, 43% des étudiants répondants avaient des signes d'anxiété et des symptômes dépressifs. Ce pourcentage est monté à 52% à la session d'hiver 2021.

En lien avec ces résultats, Mme Julie Tougas-Ouellette soutient qu'il faut changer les façons de faire pour améliorer la situation. Faire venir les étudiants et étudiantes en classe pourra aider à entrer en contact avec eux et ainsi permettre de les aider. La grande baisse des demandes de rendez-vous en orientation scolaire et en psychologie est principalement due au fait que les interactions sont à distance. Le support des professeurs et professeures est essentiel en mode présentiel pour le référencement vers les services aux étudiants.

M. François Lalonde énonce que malgré les constats frappants sur la santé mentale de la communauté étudiante, certains membres du personnel enseignant ont des craintes sur le plan pédagogique quant au retour en présentiel : quel élément est le mieux pour la réussite entre la stabilité des méthodes pédagogiques et le retour sur les campus? La situation à l'automne 2021 sera totalement différente s'il y a un retour en présentiel, puisque cela se ferait dès le début de la session.

Au sujet de la session d'automne 2021, la présidente de l'assemblée présente que des discussions ont eu lieu ce jour même au comité de direction. En effet, il faut trouver des solutions pour accueillir les étudiants et étudiantes surtout ceux et celles qui arrivent du secondaire. Il y aura peut-être un besoin de faire des tests diagnostiques, de trouver des solutions pour le mentorat et le tutorat, d'offrir des camps de la rentrée, de prévoir que les ordinateurs seront probablement utilisés en classe pour la prise de notes, d'offrir les services des centres d'aide en présence et à distance. Bref, le comité de direction est prêt à se mettre en action et est au fait qu'il y aura un besoin de financement de ces nouveaux projets pour bien accueillir la communauté étudiante.

Les membres de l'assemblée approuvent ces nouvelles idées pour l'accueil des cohortes de l'automne 2021.

La Commission des études souhaite émettre un message clair sur la tenue des activités pédagogiques en présentiel pour la prochaine session.

M. Sébastien Bage, appuyé par M. Dominic Proulx, propose que la Commission des études, réunie en compagnie du Directeur général du Cégep, réaffirme son attachement au principe de l'enseignement en présence comme mode pédagogique prioritaire, et enjoint à l'ensemble de la communauté de planifier et de tenir toutes les activités de la session d'automne 2021 de manière à ce qu'elles aient lieu en présence physique de tous les individus concernés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le directeur général reconnaît que ce message clair devra être annoncé à la communauté. Un Info-Cégep sera diffusé à cet effet. Il souligne toutefois que cette position sur le retour en présence ne veut pas dire que la formation à distance disparaîtra au Cégep. Cet élément est au Plan stratégique 2018-2024 et les réflexions pourront se poursuivre avec l'expérience acquise, dans un deuxième temps. Il remercie l'assemblée pour la richesse des informations communiquées.

5. Présentation

5.1 Présentation du bilan des cours complémentaires et de la matrice cours-programme

Mme Josée Mercier présente le tableau des cours complémentaires A20-H21 qui représente les choix des étudiants, les cours ouverts et les taux de réussite. Ces données sont déposées chaque année en Commission des études. Le Service de l'organisation scolaire (SOS) essaie autant que possible de donner les premier, deuxième et parfois troisième choix des étudiants et étudiantes, ce qui explique les bons taux de réussite.

Le document de la matrice cours-programme a été créé par le SOS afin de répondre à une demande de l'assemblée d'il y a quelques années. Les données permettent de faire ressortir l'offre de cours selon les programmes et les compétences reliées. La pertinence de ce document est remise en question par la présidente de l'assemblée.

Le moratoire sur le dépôt de nouveaux cours complémentaires est en cours jusqu'au mois de juin 2021. Un point sur le renouvellement du moratoire pour une année supplémentaire sera ajouté à une prochaine rencontre.

6. Information

6.1. Suivi sur les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaires (CREPS)

Mme Emmanuelle Roy présente les travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS). Lors de la rencontre du 11 février dernier, un sous-comité a été formé pour traiter des enjeux de confidentialité des dossiers étudiants, avec la participation de MM. David Nolet et Jacques-Olivier Moffatt.

La rédaction du Cadre de référence de la réussite continue de progresser. Lors de la prochaine rencontre en avril, il sera question de statuer des modalités de consultations sur le nouveau document. Le site Web de la réussite du campus de Longueuil a été mis en ligne durant la semaine des Journées de la persévérance. La version de l'ÉNA est en cours de rédaction pour un lancement officiel des deux sites à l'automne. Ce site remplacera éventuellement le Guide de l'étudiant. Des commentaires d'étudiants ont été recueillis sur l'infrastructure du site et sur les informations qui s'y retrouvent, en vue d'améliorations.

6.2 Bourses de la persévérance du ministère de l'Enseignement supérieur

Le ministère de l'Enseignement supérieur a octroyé au Cégep 78 bourses de persévérance d'une valeur de 1200 \$, dont 4 bourses seront décernées à la formation continue, pour les étudiants inscrits à la session d'hiver 2021 et qui poursuivront leur programme à l'automne 2021. Ces bourses visent à encourager les personnes étudiantes qui ont des difficultés, dans le contexte de la crise sanitaire, et qui sont à risque de ne pas persévérer dans leurs études. La Direction des études est à mettre en place un processus de sélection des candidatures.

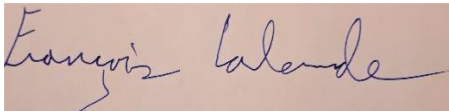
6.3 Calendrier scolaire 2020-2021 modifié

Mme Josée Mercier présente les modifications apportées à la version 3 du calendrier scolaire 2020-2021 afin de respecter les critères du ministère de l'Enseignement supérieur. En effet, il a été demandé aux collèges d'ajouter la journée du vendredi 21 mai pour la passation de l'Épreuve uniforme de langues (EUL), en plus du mercredi 19 mai qui était déjà prévu au calendrier. Ainsi, dans le nouveau calendrier du Cégep, le vendredi 14 mai devient une journée EHR (au lieu d'une journée EC) et le vendredi 21 mai devient une journée EUL/EC (au lieu d'une journée EHR). Il est confirmé qu'il y aura une formation d'introduction à la plateforme de passation de l'épreuve en ligne pour la communauté étudiante. De plus, la journée JPR du 31 mai pourra être utilisée pour une journée EC, au besoin.

7. Levée de l'assemblée

La présidente de l'assemblée remercie les membres pour la richesse des échanges, et précise qu'elle souhaite que les membres soient de bons ambassadeurs concernant le besoin d'un retour en présentiel pour la communauté étudiante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 50).



François Lalonde
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée